

Lettre d'information commerce et investissement - Mai 2020



Par l'espace de travail « Accord de Libre-échange » (ALE) d'Attac France.

Sommaire

Lettre ouverte aux ministères du commerce et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).....	2
L'UE négocie avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande malgré les coronavirus	2
Fin des négociations de l'accord UE-Mexique	2
EVFTA – (Europe-Vietnam Free Trade Agreement):.....	3
ALECA - Accord de Libre-Échange Complet et Approfondi (ALECA).....	3
Négociations USA-UE 2020	3
Appel à l'arrêt des négociations sur les subventions à la pêche en pleine crise COVID 19.....	3
RECP Traité de Libre-Échange Asie Pacifique.....	3
Traité sur la Charte de l'Énergie	4
Impunité des entreprises Transnationales via l'ISDS Tribunaux arbitraux	4
APE Afrique, le nouveau mandat de négociation de l'Union européenne pour les accords commerciaux avec les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique transforme les APE en CETA.....	5
Ouverture des négociations pour l'intégration de la Macédoine du Nord et l'Albanie à l'Union, virtuellement 28e et 29e membres.	5
Les investisseurs étrangers vont-ils attaquer les plans de lutte contre le Covid-19 des Etats ?	6

Des questions ? Envie de militer sur ces accords de libre-échange ?

Contactez-nous par mail libre-echange-contact@attac.org !



Actualité sur les accords de libre-échange

Lettre ouverte aux ministères du commerce et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Dans une lettre ouverte, plus de 250 organisations de la société civile, syndicats, ONG, collectifs citoyens, issues de 150 pays appellent l'ensemble des États ainsi que l'Organisation mondiale du commerce à cesser immédiatement toutes les négociations en cours portant sur des projets d'accord de commerce et d'investissement : alors que la pandémie de Covid-19 frappe une très grande part des pays de la planète et que partout, les gouvernements sont confrontés à des pénuries de fournitures médicales (masques, respirateurs, tests, médicaments), il serait inconcevable de poursuivre des négociations dans ces conditions. Qui plus est parce que de nombreux pays pauvres ne peuvent suivre des négociations qui les concernent et se déroulent dans la plus grande opacité. Attac France est signataire de cette lettre ouverte.

A retrouver ici : <https://france.attac.org/se-mobiliser/que-faire-face-au-coronavirus/article/stop-aux-negociations-commerciales-a-l-omc-et-ailleurs>

L'UE négocie avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande malgré les coronavirus

L'UE négocie encore des accords commerciaux malgré les coronavirus : les négociateurs de Bruxelles sont toujours en train de négocier avec leurs homologues kiwis et australiens - par liaison vidéo. Les négociations commerciales vont dans la bonne direction :

- Le dernier cycle de négociations entre Wellington et Bruxelles s'est si bien déroulé que les deux parties ont convenu d'essayer de parvenir à un accord avant les élections générales de septembre en Nouvelle-Zélande, a déclaré la Commission aux pays de l'UE vendredi, selon une personne présente dans la salle (virtuelle).
- "Le septième cycle avec l'Australie est prévu pour la première moitié du mois de mai".

Cependant, le chef du commerce de l'UE, M. Hogan, a déclaré au Parlement en février que des sujets controversés tels que l'accès au marché pour l'agriculture pourraient devoir être mis en suspens jusqu'à ce que l'UE ait conclu un accord avec le Royaume-Uni.

Fin des négociations de l'accord UE-Mexique

Ce mardi 28 avril, la Commission européenne a annoncé avoir finalisé des négociations en matière de commerce et d'investissement avec le Mexique. Alors que la pandémie de coronavirus révèle au grand jour les fragilités économiques, sociales et sanitaires engendrées par la mondialisation, et que chaque jour des voix s'élèvent pour appeler à « produire davantage en Europe », la Commission poursuit, comme si de rien n'était, son agenda agressif d'approfondissement de la mondialisation néolibérale en négociant des accords à tour de bras. Attac France, avec ses partenaires, appelle à cesser immédiatement ces négociations et à procéder à une « relocalisation écologique et solidaire des activités économiques ».

Communiqué de presse à retrouver sur ce lien :

<https://www.collectifstopptafta.org/actu/article/nouvel-accord-de-commerce-ue-mexique-loin-de-relocaliser-bruxelles-veut>

EVFTA – (Europe-Vietnam Free Trade Agreement):

Le 30 Mars 2020, soit 13 jours après le début du confinement COVID19, le Conseil de l'UE donne son feu vert définitif à l'accord de libre-échange.

Une fois que l'Assemblée nationale du Viêt Nam aura également ratifié l'ALE, l'accord pourra entrer en vigueur, très probablement au début de l'été 2020.

Communiqué de presse du Conseil Européen à retrouver ici : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/03/30/eu-vietnam-council-gives-final-green-light-to-free-trade-agreement/>

ALECA - Accord de Libre-Échange Complet et Approfondi (ALECA)

« En tant qu'État membre de l'OMC, la Tunisie n'a aucune obligation d'adhérer à un quelconque accord international en dehors du champ d'application de l'ADPIC. Toutefois, avec l'ALECA, la Tunisie est entraînée dans un réseau bilatéral complexe de normes de propriété intellectuelle, qui la soustrait aux obligations de l'accord sur les ADPIC et l'empêche d'utiliser ses flexibilités. Par conséquent, les autorités tunisiennes vont être prises entre leurs obligations en vertu des accords internationaux et bilatéraux, et leurs obligations de fournir à leurs citoyens des médicaments accessibles, essentiels et vitaux. Pourtant, si les dispositions de l'ALECA sont appliquées dans le contexte tunisien actuel, cela aura un impact à la fois sur le coût des médicaments brevetés et sur le problème à long terme des industries génériques et compromettra l'accès aux médicaments à un prix abordable ».

C'est ce que relève l'Observatoire Tunisien de l'Economie, dans sa note « Droits de propriété intellectuelle et ALECA : une menace pour l'accès aux médicaments ? », à lire ici :

<http://www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/droits-de-proprietie-intellectuelle-ALECA>

La Tunisie est toujours en négociation. Mais l'ALECA concerne aussi d'autres pays.

Négociations USA-UE 2020

Anticipant la demande américaine d'assouplir les règles européennes sur les OGM lors des entretiens avec Phil HOGAN : Greenpeace, FoEE, IFOAM-EU, Slowfood, SAFE ont envoyé le 17 Mars 2020 une lettre à la présidente de la Commission Européenne.

Lettre traduite en français à retrouver sur ce lien : <https://attac44.vm.g6t.fr/s/K55Ze5HawsTBR4W>

Appel à l'arrêt des négociations sur les subventions à la pêche en pleine crise COVID 19

En pleine pandémie de COVID-19, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) continue de négocier sur la pêche sans que les pays pauvres n'aient les moyens de suivre et peser sur des négociations qui concernent la subsistance de millions de personnes. Ce 1^{er} avril 2020, plus de 150 organisations du monde entier, dont Attac France, publient une lettre conjointe qui appelle l'OMC et son directeur général Roberto Azevedo à faire cesser immédiatement ces négociations. L'OMC devrait plutôt assouplir ses règles (ADPIC) pour faciliter l'accès aux traitements pour les patients touchés par le COVID-19.

Lettre à lire sur le site d'Attac France ici : <https://france.attac.org/se-mobiliser/que-faire-face-au-coronavirus/article/covid-19-plus-de-150-organisations-appellent-l-omc-a-stopper-les-negociations>

RECP Traité de Libre-Échange Asie Pacifique

Développer la résistance populaire au RCEP : les mouvements indiens montrent la voie. Ce blog commun de GRAIN et du Comité indien de coordination des mouvements d'agriculteurs (ICCFM) sur « Résister au RCEP à partir de la base : les mouvements indiens montrent la voie », raconte les sept ans de la lutte menée en Inde et dans d'autres pays d'Asie-Pacifique contre le Partenariat économique global régional (RCEP), un méga-accord de libre-échange poussé par la Chine. Les pressions massives organisées par

les paysans, les petits commerçants, les collecteurs de semences indépendants, les travailleurs des plantations, les producteurs laitiers, les pêcheurs et d'autres, ont forcé l'un des 16 membres du RCEP, l'Inde, à se retirer des négociations en novembre de l'année dernière. Presque tous les secteurs de la société indienne qui risquaient d'être affectés par l'accord proposé avaient une seule exigence : que l'Inde se retire des pourparlers. Pour beaucoup de gens, les effets potentiels de la concurrence déloyale de pays comme la Chine ou la Nouvelle-Zélande étaient trop importants.

Malgré de nombreuses divisions, le mouvement contre le RCEP en Inde a réussi à amener le gouvernement à changer de cap. Cependant, reste à savoir combien de temps il résistera aux pressions des autres pays pour revenir à la table des négociations.

Lire l'article complet sur <https://grain.org/e/6394>

Traité sur la Charte de l'Énergie

Plusieurs organisations européennes, certaines issues des réseaux "commerce-investissement" et d'autres plus "climat", travaillent conjointement à lancer une campagne européenne autour du mot d'ordre "Quittez le Traité de la Charte de l'énergie", à destination de l'UE et des États-membres, et afin de sensibiliser l'opinion à la difficulté de mettre en œuvre des politiques climat ambitieuses. Ainsi, ce traité permet à la multinationale allemande Uniper d'annoncer vouloir poursuivre les Pays-Bas pour sa décision de fermer des centrales au charbon.

Voir cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=SgADyRMf8hA>

Ressources :

- Article sur le sujet : <https://www.politis.fr/articles/2019/11/laccord-qui-protege-les-pollueurs-41073/>.
- On peut voir la description générale du TCE sur <https://corporateeurope.org/fr/international-trade/2018/06/un-trait-pour-les-gouverner-tous>.
- "*Une insidieuse expansion*" : Le CEO met à disposition une brochure de 28 pages sur l'expansion du TCE en direction des pays du Sud. Présentation en français sur <https://corporateeurope.org/fr/2020/04/une-insidieuse-expansion>.
- La brochure : <https://corporateeurope.org/sites/default/files/2020-04/ECT%20Insidieuse%20Expansion.pdf>

Impunité des entreprises Transnationales via l'ISDS Tribunaux arbitraux

Nous avons dépassé les 1000 procédures des tribunaux arbitraux (1023 à ce jour).

Nos amis du CCFD ont pris le temps d'introduire la traduction en sous-titres de trois vidéos co-signées par Attac qui présentent des cas d'entreprises poursuivant les pouvoirs publics devant un tribunal d'arbitrage :

- **Roumanie** : le village roumain de Rosia Montana fait l'objet d'attaques répétées de la compagnie minière Garbiel Ressources depuis plus de 10 ans : <https://www.youtube.com/watch?v=yX-o9eSJwPQ>
- **Italie** : une multinationale pétrolière, Rockhopper, poursuit l'Italie qui a restreint les possibilités d'exploitation pétrolière offshore : <https://www.youtube.com/watch?v=U5ebE4myvK0>
- **Croatie** : des promoteurs immobiliers poursuivent les pouvoirs publics suite à l'interdiction de construction d'un complexe immobilier gigantesque à Dubrovnik obtenue suite à une mobilisation populaire : https://www.youtube.com/watch?v=YmpSyv_vYdM

A diffuser pour expliquer ce qui peut arriver à tout territoire et à sa population si des ressources convoitées par une transnationale s'y trouveraient.

APE Afrique, le nouveau mandat de négociation de l'Union européenne pour les accords commerciaux avec les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique transforme les APE en CETA

En 2002, l'Union européenne a adopté un mandat de négociation pour la conclusion d' "accords de partenariat économique" avec 76 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dont plus de la moitié étaient à l'époque des pays les moins avancés (PMA).

Les pays ACP, en tant que groupe, avaient accepté de négocier des "accords commerciaux compatibles avec l'OMC" dans le cadre du nouvel accord de partenariat UE-ACP signé en 2000 à Cotonou. Pour les pays ACP, les APE devaient porter sur le commerce des marchandises et préserver l'accès préférentiel au marché de l'UE, dont ils bénéficiaient depuis de nombreuses années, mais qui avait été jugé incompatible avec l'OMC (parce qu'ils étaient discriminatoires à l'égard des pays en développement non ACP).

L'UE a toutefois adopté un mandat de négociation pour des accords globaux, conformément à son souhait de voir se dérouler un cycle du millénaire à l'OMC, c'est-à-dire incluant les services, les investissements, les marchés publics, la facilitation des échanges, la politique de concurrence, la propriété intellectuelle, etc. Cette initiative a été dénoncée par la plupart des pays ACP et a déclenché une campagne "STOP APE" à l'échelle de l'UE et des ACP.

La suite ici: <https://www.bilaterals.org/?le-nouveau-mandat-de-negociation&lang=fr>

Ressources :

- Sur la dette Africaine: <http://www.cadtm.org/L-annulation-massive-de-la-dette-africaine-annoncee-par-E-Macron-accouche-d-une>
- Livre « Vous avez dit Libre échange ? L'accord de Partenariat Economique Union européenne-Afrique de l'Ouest », par Jacques Berthelot, L'Harmattan, juin 2018 ; podcast de l'interview de Jacques Berthelot sur « De quoi les APE sont-ils le nom ? » par Marie Yemta d'Afrotopiques le 4 février 2020 à Dakar: <https://soundcloud.com/afrotopiques/jacques-berthelot-de-quoi-les-ape-sont-ils-le-nom/s-AuPTIXkg2Dd>
- « Les manipulations de la Commission européenne sur les Accords de Partenariat Economique intérimaires de Côte d'Ivoire et du Ghana », SOL, 29 mars 2020: <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/Les-manipulations-de-la-Commission-europ%C3%A9enne-sur-les-APE-int%C3%A9rimaires-de-CI-et-du-Ghana-29-mars-2020.pdf>

Ouverture des négociations pour l'intégration de la Macédoine du Nord et l'Albanie à l'Union, virtuellement 28e et 29e membres.

Le 26 mars 2020 la Commission européenne a validé l'ouverture des négociations pour l'intégration de la Macédoine du Nord et l'Albanie à l'Union, virtuellement 28e et 29e membres.

C'est par un tweet ubuesque du 25 mars que le Commissaire européen à l'élargissement, Oliver Varhelyi, a annoncé la décision de nouvelles négociations pour l'intégration de ces États des Balkans occidentaux : « Je suis très heureux que les États membres de l'Union européenne soient parvenus aujourd'hui à un accord politique sur l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord [...]». Cela envoie également un message fort et clair aux Balkans occidentaux : votre avenir est au sein de l'Union européenne. »

C'est dans l'Est de l'Europe que l'on compte les plus bas niveaux de salaires minimums de l'Union européenne. La Bulgarie, la Roumanie, la Lettonie et la Hongrie comptent parmi les derniers avec un salaire minimum inférieur à 500 euros par mois. Cependant, ces salaires sont en progression sur les dernières années, notamment en Roumanie et Bulgarie. Par conséquent, il est à craindre que les ouvriers des pays balkaniques deviennent la nouvelle *armée de réserve* de l'Union européenne.

Au vu de ces différents éléments, il est légitime de se questionner sur les motivations à l'origine de l'ouverture de négociations avec les deux États des Balkans occidentaux – dont le salaire moyen est aux alentours de 200 à 300 euros. Les Macédoniens et les Albanais seront-ils les *nouveaux pauvres* de l'Union, nouvelle chair à canon aux bas salaires, maillon essentiel d'une Europe néolibérale qui a fait de l'harmonisation salariale par le bas sa marque de fabrique ?

Plus d'informations sur cet article :

<https://lvsl.fr/en-pleine-crise-du-coronavirus-lunion-europeenne-etend-lempire-du-libre-echange-dans-les-balkans/>

Les investisseurs étrangers vont-ils attaquer les plans de lutte contre le Covid-19 des Etats ?

« Toute crise économique est propice au dépôt de plaintes de la part d'investisseurs s'estimant lésés par les Etats, par le biais des tribunaux privés dans le cadre des traités de protection des investissements. L'Argentine après la crise de 2001, la Grèce et l'Espagne après la crise de 2008 avaient déjà fait les frais d'attaques multiples de la part, parfois, d'investisseurs purement spéculatifs, conseillés par des avocats d'affaires à la recherche de litiges lucratifs.

La crise que nous traversons actuellement avec le confinement de plus de 3 milliards de personnes sur la planète en réponse à la pandémie de Covid-19 ne devrait pas faire exception. Les cabinets d'avocats d'affaires s'activent déjà. « Bien que l'avenir reste incertain, la réponse à la pandémie de Covid-19 est susceptible de violer diverses protections prévues dans les traités bilatéraux d'investissement (TBI) et pourrait donner lieu à des réclamations à l'avenir par des investisseurs étrangers », peut-on lire dans un article publié par le cabinet d'arbitrage international Aceris Law. »

La suite à lire ici, par Mathilde Dupré, Co-directrice de l'Institut Veblen : <https://www.bilaterals.org/?les-investisseurs-etrangers-vont&lang=fr>